PROPOSITION de CAHIER DES CHARGES

SAISON 2014/2015

Sommaire:

Respect du cahier des charges et sanctions.

Tous les clubs devront se conformer à ce cahier des charges pour toutes les organisations de compétition et de manifestation sous l'autorité de la ligue donc de la fédération : organisations clubs, départementales, ligue. Pour la zone, les circuits nationaux, voir cahier des charges fédéral. (Règlement spécifique)

Il est demandé aux licenciés de s'impliquer pleinement dans la politique sportive de la Ligue.

Tout club qui ne respecterait pas tout ou partie de ce règlement se verra interdire pendant la saison suivante toute organisation d'une quelconque épreuve de ligue.

Rappel : application du règlement international pour toutes les épreuves.
Documents de référence : - Le guide fédéral.
- Le classeur de la vie sportive.

Si au cours de la saison une modification du cahier des charges s'impose, celle-ci sera effectuée, il appartient à chaque salle de s'en tenir informé (voir site de la ligue http://escrimeaquitaine.free.fr)

Toute non participation aux Championnats de France doit être mentionnée obligatoirement par écrit (E-mail ou par courrier) dans un délai qui permet l'inscription des remplaçants : au plus tard le mardi précédent la compétition.

Informations générales

➔ Votre Licence :

- Elle est obligatoire pour la pratique de votre sport.
- Elle est remise par votre club après que celui-ci en aura réglé le montant fixé par la ligue.
- Vous devez pouvoir la présenter avant toutes les épreuves.
- Elle est votre garantie en cas d'accident.
- Prix de la licence 2014-2015 est 58 € (option de base de pupilles à vétérans non enseignant)
- Votée en AG de la FFE

➔ Contrôle Médical :

La licence permet la pratique de l'Escrime **sous réserve du respect des articles** 3.1.4 des Statuts et de l'article 8 du Règlement Intérieur ainsi que du Règlement Médical de la F.F.E.
" …préalablement à la remise de la licence à son titulaire, il appartient au Président de l'association affiliée de recueillir, sous sa responsabilité, auprès de chacun de ses membres demandeurs d'une licence de pratiquant :

- ***un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'escrime …"***

NB : Dans la mesure où cette règle est strictement appliquée par les clubs, et compte tenu du fait que la durée de validité de la licence à été réduite et ramenée au 31 août, les organisateurs de compétitions, respectivement les clubs, n'ont plus à s'assurer de l'existence de ce certificat médical lors d'une compétition, manifestation, entraînement, etc.

Exception pour les compétitions se déroulant entre les 01/10 et 30/10: la licence de l'année précédente est autorisée à la seule condition que le certificat médical soit valable pour cette période. Présentation de la licence et du certificat médical à l'organisateur concernant cette période.

➔ Votre catégorie, votre lame (classeur de la vie sportive fédérale chapitre B) :

Catégorie		lame	2014/2015	Age
Moustique			>=2009 et après	<=5ans
Poussin	1	0	2008	6ans
	2	0	2007	7ans
	3	0	2006	8ans
Pupille	1	0	2005	9ans
	2	0	2004	10ans
Benjamin	1	2	2003	11ans
	2	2	2002	12ans
Minime	1	5	2001	13ans
	2	5	2000	14ans
Cadet	1	5	1999	15ans
	2	5	1998	16ans
Junior	1	5	1997	17ans
	2	5	1996	18ans
	3	5	1995	19ans
Senior		5	<=1994	>=20ans
Vétérans	1	5	1966 à 1975	
	2	5	1956 à 1965	
	3	5	<=1955	

Pour les catégories poussins, pupilles, la poignée droite est obligatoire.
La pratique de l'épée est autorisée à partir de la catégorie benjamin.

Lame n° 0 pour les poussins et les pupilles est obligatoire

➔ **Tenues / Normes (classeur de la vie sportive fédérale chapitre B) :**

COMPETITIONS Catégorie A + CHT/Monde Cadets, Juniors, Seniors. Minimes, Cadets, Juniors, Seniors, Vétérans. Poussins, Pupilles, Benjamins.	Tenue 800 N & Cuirasse 800N Tenue 350 N & Cuirasse 800N Tenue 350 N & Cuirasse 350 N
PRATIQUE EN SALLE Minimes, Cadets, Juniors, Seniors, Vétérans. Poussins, Pupilles, Benjamins.	Tenue 350 N & Cuirasse 800N Tenue 350 N & Cuirasse 350 N
INITIATION HORS CLUB FFE Minimes, Cadets, Juniors, Seniors, Vétérans. Poussins, Pupilles, Benjamins.	Veste d'Initiation & Pantalon Veste d'Initiation

Rappel : STATUT FIE Ch.1 Art. 14 bis §3
« Les tireurs, s'arment, s'habillent, s'équipent et combattent sous leur propre responsabilité et à leurs risques et périls… »

LES LABELS F.I.E. - F.F.E.
POUR LA PRATIQUE EN COMPÉTITTION
Les labels F.I.E. F.F.E. ont fait leurs preuves et les règles les concernant sont reproduites dans le tableau ci-après actualisés en fonction des exigences rappelées ci-dessus. Ils ne sont obligatoires que pour l'utilisation des équipements en compétition:
Catégorie A + Chpts/Monde Cadets, Juniors, Seniors **Tenue 800 N & cuirasse 800 N**
Minimes, Cadets, Juniors, Seniors, Vétérans **Tenue 350 N & cuirasse 800 N**
Poussins, Pupilles, Benjamins **Tenue 350 N & cuirasse 350 N**
Rappel : Depuis le 01/01/1998, le label F.F.E. n'est accordé que pour les tenues vendues ayant une résistance minimale de 35 ON.

➔ **Formation (guide fédéral chapitre VI page 130) :**

Diplôme Arbitre :
Cf. cahier des charges de l'arbitrage.
Diplômes fédéraux :
Cf. formation site fédéral (animateurs et éducateurs).

➔ **Système de points :** Pour toutes les catégories :

- Formule de calcul des points : X = F x 100 x (1,01 – log P/log N)
  X = nombre de points marqués par le tireur.
  P = place du tireur.
  N = nombre de participants.
  F = force de la compétition.

Pour les Circuits nationaux et les épreuves de référence zone, il sera tenu compte du classement et de la force de la compétition.
Pour le classement des tireurs dans les compétitions on utilisera le classement national actualisé à partir de la catégorie minime jusqu'à vétéran (en cas de non classés on leur affectera la place N+1du moins bien classé de la catégorie). Pour les pupilles et benjamins on utilisera le classement de ligue. Pour les Circuits nationaux et les épreuves de référence zone, il sera tenu compte du classement et de la force de la compétition.

Pour le classement des tireurs dans les compétitions on utilisera le classement national actualisé à partir de la catégorie minime jusqu'à vétéran (en cas de non classés on leur affectera la place N+1du moins bien classé de la catégorie). Pour les pupilles et benjamins on utilisera le classement de ligue.

➔ Surclassement : formulaire de surclassement pupille/Benjamin (pour les pupilles2/Benjamin1)

Les protocoles médicaux et les formulaires à utiliser sont détaillés sur le site web de la FFE www.escrime-ffe.fr.

Il n'y a pas de surclassement automatique, même un simple surclassement doit faire l'objet d'une autorisation médicale. Le médecin doit noter sur le certificat médical que le jeune est autorisé à tirer dans la catégorie immédiatement supérieure.

Le surclassement n'est possible qu'à partir de la catégorie pupilles 2ème année.

Il est formellement interdit aux enfants de moins de 8 ans de tirer des compétitions. (Réf. : règlement sportif fédéral page 8).

Dans le cadre des compétitions par équipe benjamin fleuret/sabre, un seul pupille2, avec formulaire de surclassement Pupille/Benjamin , peut être autorisé à compléter une équipe, cette dérogation doit faire l'objet d'une demande motivée par écrit au C.T.S. 8 jours avant le jour de la compétition.
Une copie sera transmise aux organisateurs afin de valider l'engagement de l'équipe.

➔Double surclassement : formulaire de double surclassement

Possibilité à partir de la catégorie minimes (formulaire double surclassement). A titre exceptionnel, un double surclassement pourra être accepté pour un benjamin selon les modalités du triple surclassement. (formulaire triple surclassement)

✓ **Il est autorisé** :

- Minimes 1ère et 2ème année ➔ Juniors.
- Cadets 1ère et 2ème année ➔ Seniors.

Il est réservé aux escrimeurs ayant un potentiel technique prometteur, il est délivré par le C.T.S. après avis du médecin de Ligue. (Signature et avis du Président de club et du Président de Ligue)
Ce double surclassement n'est valable que pour la saison en cours et pour une seule arme.

➔Triple surclassement : formulaire de triple surclassement

A titre exceptionnel, un triple surclassement pourra être accepté pour la catégorie minimes (formulaire triple surclassement)

La demande dûment remplie est à adresser à la ligue, avant le 1er janvier (délai de rigueur) ?????

SURCLASSEMENT PAR CATEGORIE D'AGE EN ESCRIME
SAISON 2014-2015

			simple surclassement	double surclassement	triple surclassement
MOUSTIQUES		2009 et après	non	non	non
POUSSINS	1	2008	non	non	non
	2	2007	non	non	non
	3	2006	non	non	non
PUPILLES	1	2005	non	non	non
	2	2004	Formulaire simple surcl. Pup/Benj	non	non
BENJAMINS	1	2003	Formulaire simple surcl. Pup/Benj	Formulaire triple surclassement	non
	2	2002	Autorisation médicale	Formulaire triple surclassement	non
MINIMES	1	2001	Autorisation médicale	Formulaire double surclassement	Formulaire triple surclassement
	2	2000	Autorisation médicale	Formulaire double surclassement	Formulaire triple surclassement
CADETS	1	1999	Autorisation médicale	Formulaire double surclassement	non
	2	1998	Autorisation médicale	Formulaire double surclassement	non
JUNIORS	1	1997	Autorisation médicale	non	non
	2	1996	Autorisation médicale	non	non
	3	1995	Autorisation médicale	non	non
SENIORS		1994 et avant	non	non	non
VETERANS	1	1966 à 1975	non	non	non
	2	1956 à 1965	non	non	non
	3	1946 à 1955	non	non	non
	4	1945 et avant	non	non	non

Aide à la performance aux compétitions

FLEURET – EPEE – SABRE

- Une aide financière est attribuée sur le critère de performance du classement (voir tableau ci-dessous). Elle concerne les catégories de minimes à juniors.

AIDE EPREUVES INDIVIDUELLES

Tableau d'aide financière pour les **épreuves individuelles** suivantes:

- Interzone Minimes
- Fête des Jeunes
- Circuit National 1 cadets-juniors
- Circuit Ref Zone cadets-juniors
- Championnat de France N1 cadets-juniors
- Championnat de France N2 cadets-juniors

Cette aide porte sur les **5** meilleurs maximum, au classement de l'épreuve dans la limite du classement précisé de chaque catégorie. (Sauf pour les Circuits Ref Zone **4** au maximum).

Catégorie	Classement	Indemnité financière Maximum
Minimes Interzone Fête des jeunes	1er	100€
	2 à 3	50€
	5 à 8	40€
	9 à 16	30€
	17 à 32	20€
Circuit Inter ligues : cadets-juniors	1 à 4	20€
Circuit N1 : cadets-juniors	1er	100€
	2 à 3	50€
	5 à 8	40€
	9 à 16	30€
	17 à 32	20€
France N2 cadets-juniors	1 à 8	30€
	9 à 16	20€
France N1 cadets-juniors	1er	100€
	2 à 3	50€
	5 à 8	40€
	9 à 16	30€
	17 à 32	20€

Pour les Minimes H2020 :

- Prise en charge par la ligue des frais d'inscription à l'épreuve de H 2020 (½ finale fête des jeunes). Il sera demandé aux clubs le remboursement des frais d'engagement si le ou les tireur(s) ne signifie pas son absence dans les délais impartis.
- Participation de la ligue pour l'accompagnement des tireurs sélectionnés au stage National à VICHY Minimes.

Les tireurs qualifiés aux championnats de France devront avoir participé aux championnats de ligue individuels et/ou par équipe, pour recevoir des aides financières de la ligue : aide aux déplacements ou à la performance. Cette participation pourra être prise en compte quelque soit la catégorie.

AIDE EPREUVES EQUIPES

Tableau d'aide financière pour les **épreuves par équipes** suivantes :

- Fête des Jeunes
- Epreuve de Ref Zone cadets-juniors
- Championnat de France N1 cadets-juniors
- Championnat de France N2 cadets-juniors
- Championnat de France N1 seniors

L'aide pour les épreuves de zone sera attribuée à une équipe qualifiée aux championnats de France s'il y a déplacement et participation à l'épreuve. Cette aide sera versée aux clubs.

Catégorie	Classement	Indemnité financière
Fête des Jeunes	N1 N2 et N3	100€ soit 25€/tireur 60€ soit 15€/tireur
Inter ligues Cadets/Juniors	Uniquement les équipes qualifiées et participant au France	60€ par équipe
France N1 et N2 cadets-juniors	N1 N2	90€ par équipe 60€ par équipe
France N1 seniors	N1	200€ par équipe

Pour les Minimes H2020 :

- Participation de 15€ par tireur participant à l'épreuve par équipe de zone.

Les clubs ayant une équipe qualifiée ou susceptible de l'être aux championnats de France doivent obligatoirement présenter (inscrire et payer) une équipe aux championnats de Ligue par équipe (cette équipe peut être différente de celle qualifiée).Si une seule équipe est inscrite (règlement des frais d'inscription auprès de l'organisateur) pas d'obligation de déplacement.

Compétitions sélectives pour les championnats de France 2014-2015 et Classements

(cf cahier des charges spécifiques à chaque arme)

Cahier des charges :

- ✓ .. Fleuret
- ✓ .. Epée
- ✓ .. Sabre

REGLEMENT SPORTIF

Poussin Pupille Blason jaune et benjamin Blason rouge obligatoire

Cf. règlement sportif fédéral (page 8 à 21) : règlement pour les épreuves de Jeunes

Basé sur le principe H2020, dans un premier temps pas de quota, puis si le système fonctionne bien on envisagera une sélection aux championnats de ligue sur quota, voir avec certaines armes 2 divisions.
Prévoir systématiquement dans le règlement une rencontre par équipes pour les pupilles à l'épée.

Applications des règles :
La pratique de la compétition est autorisée aux trois armes dès l'âge de 8 ans révolus le jour de l'épreuve et le simple surclassement n'est autorisé qu'à partir de la catégorie « Pupilles2 ».
Il est à noter que le port du blason reste, pour chaque catégorie, un pré requis à la pratique de la compétition:
« Poussins » à « Pupilles » : port du blason jaune,
A partir de « Benjamins » : port du blason rouge.

- Le circuit Ligue pour les Poussins (par équipe uniquement) et Pupilles se compose de :
    1. Un Championnat de Ligue individuel et par équipe de club.
    2. 1 Circuit départemental ou interdépartemental (24 et 47, 40 et 64, 33)
    3. 2 Circuits Ligue
    4. Une coupe d'Aquitaine Open par équipe de Département (ou de regroupement de départements)

		EPREUVES INDIVIDUELLES			PAR EQUIPES
		Match Poules	Match long	Match par équipe de 2	Match par équipe de 3
Pupilles Ind+EQ Poussins EQ	Nombre de touches	**4 t**	**6 t**	**2 relais de 4 touches = 8 touches**	**3 relais de 4 touches = 12 touches**
	Durée des matchs	**3mn**	**2 X 2mn (30 sec de pause)**	**3 min par relais**	**3 min par relais**

- Matériel : lame n° 0, la poignée droite est obligatoire (norme fédérale). Les tireurs devront avoir 2 armes minimum et 2 fils de corps, le tout en état de marche.

- **Le circuit Ligue pour les Benjamins se compose de :**
    1. Un Championnat de Ligue individuel et par équipe de club.
    2. 2 Circuits Ligue
    3. Une coupe d'Aquitaine Open par équipe de Département (ou de regroupement de départements)

		EPREUVES INDIVIDUELLES		PAR EQUIPES
		Match Poules	Match long	Match par équipe de 3
Benjamins sabre	Nombre de touches	**5t**	**10 t**	**9 relais de 5 touches = 45 touches**
	Durée des matchs	**3mn**	**(30 sec de pause à 5)**	**3 min par relais**
Benjamins fleuret épée	Nombre de touches	**4 t**	**8 t**	**9 relais de 4 touches = 36 touches**
	Durée des matchs	**3mn**	**2 X 2mn (30 sec de pause)**	**3 min par relais**

- Matériel : lame n° 2, la poignée libre (norme fédérale). Les tireurs devront avoir 2 armes minimum et 2 fils de corps, le tout en état de marche. De plus nous rappelons que les déplacements doivent être simples excluant toute passe avant, arrière ou flèche. Tenue de l'arme de manière classique, les doigts au contact de la coquille.
  Récompenses : récompenser au minimum la totalité du podium du tableau A (1er, 2ème et le 3ème) et le 1er du tableau B.
- Formule individuelle : Poules et tableau d'élimination directe.
  Récompenses : récompenser au minimum les 8 premiers

- Piste : 10mètres sur 1 mètre avec les lignes de mise en garde à 1,5 m de la ligne médiane et les lignes d'avertissement à 1,5 m de la ligne arrière.Sauf au sabre pour les benjamins : piste e 14m avec distance de mise en garde de 4m

Minime Blason rouge obligatoire, bleu pour la filière H2020

Cf. règlement sportif fédéral: règlement pour les minimes

- Compétitions prises en compte pour la sélection au championnat de France : **(cf cahier des charges spécifiques à chaque arme)**

- Formule équipe : constitution d'équipe de club, relais à l'italienne (9 x 4 = 36 touches). Tableau d'élimination directe sans tirer la 3ème place. (Base du classement national individuel).
Récompenses : récompenser au minimum la totalité du podium (1er, 2ème et les 3ème)

- Formule individuelle : 1 tour de poule sans éliminé, minimum 6 ou 7 par poule en favorisant les poules de 7 avec décalage par club au tour de poule, 5 touches en 3 minutes en poule et N touches en X reprises de 3 minutes en tableau avec 1 minute de repos pendant laquelle le tireur ne doit pas quitter la piste et pourra recevoir des conseils d'une seule personne. On ne tire pas la 3ème place.
Récompenses : récompenser au minimum les 8 premiers

	EPREUVES INDIVIDUELLES			PAR EQUIPES
		Match court	Match long	Match par équipes de 3
Minimes sabre	Nombre de touches	**5t**	**15 t**	**9 relais de 5 touches = 45 touches**
	Durée des matchs	**3mn**	**3 X 3mn (1mn de pause)**	**3 min par relais**
Minimes fleuret épée	Nombre de touches	**5t**	**10 t**	**9 relais de 4 touches = 36 touches**
	Durée des matchs	**3mn**	**2 X 3mn (1mn de pause)**	**3 min par relais**

- Matériel : lame n° 5. Les tireurs devront avoir 2 armes minimum et 2 fils de corps, le tout en état de marche.

- Piste : 14 mètres.

Qualification à la Fête des Jeunes (Cf. règlement sportif fédéral page 21 : règlement pour les minimes) :

Pour l'individuel : épreuve de zone obligatoire (Cf. règlement sportif de la Zone page 8)
La sélection se fait au niveau de la Zone au CZ H2020 individuel

Pour les équipes : 1 équipe par ligue dans chaque arme au CZ H2020 par équipes

- Pour la sélection ligue : **(cf cahier des charges spécifiques à chaque arme)**

- Engagement à la Fête des Jeunes :
La Ligue engagera les équipes et les individuels (seul ceux ayant confirmé par écrit) en cas de non confirmation, le suivant prendra la place.
Tout tireur sélectionné à l'épreuve de zone par équipe et **ne participant pas sans donner de raison valable** ne pourra pas être retenu dans l'équipe (ou les équipes) de Ligue à la Fête des Jeunes.
Et participer aux actions de ligue de la catégorie concernée permettra de prétendre à la sélection par équipe.
Mode de sélection à la fête des jeunes par équipes (les 4 premiers du classement national actualisé après l'épreuve des ½ finales). Dans le cas de la qualification d'une deuxième équipe, on prendra à partir du 5ème du classement national jusqu'au 8ème puis le classement de Ligue.
Cas particulier d'un tireur directement sélectionné par la commission d'arme nationale.
- Epreuve de zone par équipe : (voir règlement par arme)
Mode de qualification et de composition des équipes
- **La ligue souhaite participer au mieux à la prise en charge des équipes minimes de ligue au challenge Aramis afin de préparer la Fête des Jeunes.**

Catégorie cadet Juniors

- Compétitions prises en compte pour la sélection au championnat de France : **(cf cahier des charges spécifiques à chaque arme)**

- Formule équipe : constitution d'équipe de club, relais à l'italienne (9 x 5 = 45 touches). Tableau d'élimination directe sans tirer la 3ème place. (Base du classement national individuel).
Récompenses : récompenser au minimum la totalité du podium (1er, 2ème et les 3èmes)
Nota : La participation aux championnats de Ligue est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'épreuve du circuit Ref Zone sélective pour les championnats de France.

- Formule individuelle : 1 tour de poule sans éliminé, minimum 6 ou 7 par poule en favorisant les poules de 7 avec décalage par club au tour de poule, 5 touches en 3 minutes en poule et 15 touches en 3 reprises de 3 minutes en tableau avec 1 minute de repos entre les reprises pendant laquelle le tireur ne doit pas quitter la piste et pourra recevoir des conseils d'une seule personne (pour le sabre, pose à 8 touches). On ne tire pas la 3ème place.

Récompenses : récompenser au minimum les 8 premiers.

		EPREUVES INDIVIDUELLES		PAR EQUIPES
		Match court	Match long	Match par équipes de 3
Cadets Juniors séniors	Nombre de touches	**5t**	**15 t**	**9 relais de 5 touches = 45 touches**
	Durée des matchs	**3mn**	**3 X 3mn (1mn de pause)**	**3 min par relais**

- Matériel : lame de 5. Les tireurs devront avoir 2 armes minimum et 2 fils de corps, le tout en état de marche.
- Piste : 14 mètres.
- Règlements : voir « règlement sportif fédéral» des épreuves cadets et juniors (en fonction des armes et des catégories page 27).
- Engagement aux Circuits Nationaux par les clubs.

Catégorie Senior

- Compétitions prises en compte pour la sélection au Championnat de France : **(cf cahier des charges spécifiques à chaque arme)**
- Formule individuelle et équipe : Idem cadets Juniors

		EPREUVES INDIVIDUELLES		PAR EQUIPES
		Match court	Match long	Match par équipes de 3
Cadets Juniors séniors	Nombre de touches	**5t**	**15 t**	**9 relais de 5 touches = 45 touches**
	Durée des matchs	**3mn**	**3 X 3mn (1mn de pause)**	**3 min par relais**

- **Récompenses :** récompenser au minimum les 8 premiers.

- NOTA : Sélection pour les Championnats de France : Une **épreuve de référence zone obligatoire** permettra de sélectionner de manière nominative les quotas de chaque ligue non utilisés et mis en commun. (Voir cahier des charges de la zone au chapitre 7 « Sélection en individuel aux Ch de France »)

Cette épreuve de référence zone obligatoire se déroulera :

- **A l'épée, le 18 janvier 2015 à Ramonville**
- **Au fleuret, le 03 mai 2015 à Muret**
- **Au sabre, le 8 mars 2015 à Tarbes**

- Matériel : lame de 5. Les tireurs devront avoir 2 armes minimum et 2 fils de corps, le tout en état de marche.

- Piste : 14 mètres.

- Pour l'ensemble des compétitions de cette catégorie :
  Le matin : Fleuret/Epée
  L'après-midi : Sabre (après les finales fleuret)

Catégorie Vétéran

Pour pouvoir participer aux Championnats de France individuel: il faut se référer au règlement sportif fédéral

« La participation aux championnats de France est ouverte à tous les tireurs, sous réserve pour les tireurs des catégories Epée Hommes V1 et V2 d'avoir participé préalablement: Soit à 2 CN soit à 1 CN et un Championnat Vétérans de Zone ou de Ligue. »

- Formule individuelle et équipe : Formule fédérale sauf avis contraire de la commission vétéran.

		EPREUVES INDIVIDUELLES		PAR EQUIPES
		Match court	Match long	Match par équipes de 3
Vétérans	Nombre de touches	**5t**	**10 t**	**9 relais de 5 touches = 45 touches**
	Durée des matchs	**3mn**	**2 X 3mn (1mn de pause)**	

- Règlements : Pour les Championnats de Ligue vétérans toutes armes, les équipes seront constituées librement quelque soit l'appartenance au club. La règle fédérale des 150ans ne sera pas applicable sur les compétitions de ligue.

Réglementation des épreuves de ligue

➔ Arbitrage : Voir Cahier des Charges de l'Arbitrage.

➔ Engagement :

Les engagements pour toutes les compétitions devront obligatoirement se faire en ligne sur le logiciel de la FFE le mercredi à 23h59 au plus tard pour les individuels et les équipes.

✓ - Les droits d'engagement sont fixés chaque année par le Comité Directeur : Les droits d'engagement seront augmentés de 2€ pour toutes les épreuves de Minime à Vétérans entrant dans un classement (départemental/régional/national) afin que le club organisateur puisse les reverser à la FFE (décision fédérale).

LIGUE	FEDERATION	
Engagements en Individuel	**Engagements en Individuel sur 1 jour**	**Individuel sur 2 jours**
☞ 6 € pour les pupilles benjamins.		
☞ 8 € pour les minimes, cadets, juniors. + 2€ reversés la FFE pour toutes les épreuves entrant dans un classement (départemental/régional/national)	☞ 12 € (10+2) pour les minimes H2020 Ligue et Zone ☞ 15 € (13+2) pour les minimes H2020 Nationale ☞ 15 € (13+2) pour les cadets et juniors.	☞ 20 € (18+2) pour les cadets et juniors.
☞ 10 € pour les seniors et vétérans + 2€ reversés à la FFE pour toutes les épreuves entrant dans un classement (départemental/régional/national)	☞ 15 € (13+2) pour les séniors à Vétérans	☞ 20 € (18+2) pour les séniors
Equipes	**Equipes**	
☞ 5 € par tireur pour les équipes (toutes catégorie).	☞ 40 € par équipes	
	☞Engagements hors-délais individuel 65€ (63+2)	☞70€ (68+2) pour les circuits par équipes épée séniors
	☞Engagements hors-délais par équipes 160€	

➔ Aménagement des salles :

Adapter l'aménagement de la salle au type de compétitions en pensant à installer les petites pistes pour les catégories pupilles et benjamins.

→ 6 petites pistes et 6 grandes sur 5 rangées.
→ 9 petites pistes et 6 grandes sur 6 rangées.
→ Pour les juniors et seniors, adapter en fonction du nombre de participants.

Les pistes doivent être correctement fixées au sol grâce à un système adapté aux attaches, il est vivement conseillé de scotcher la bordure des pistes.

➔ Horaire :

Aménager le début des différentes épreuves de manière à ce que les finales se déroulent en même temps. Si moins de 6 participants dans une catégorie, convoquer les tireurs à 13h ; Si 3 à 4 dans certaines épreuves féminines, faire tirer les filles avec les garçons et dès leurs éliminations, faire leur épreuve.
Prévoir 1h30 de battement entre le début des deux vagues si le nombre de pistes et d'arbitres est limité.

Pour les petites catégories (poussins, pupilles, benjamins, garçons et filles) appel à partir de 9 heures30.

Règlement COUPE d'Aquitaine POUSSINS PUPILLES et BENJAMINS
Epreuve par équipe à toutes les Armes

Catégories : Poussins (4 armes) Pupilles (6 armes) et Benjamins (6 armes)
Tenue : tenues réglementaires selon le cahier des charges de la FFE.
Les tireurs s'habillent, s'équipent, s'arment et font leurs assauts sous leur propre responsabilité, à leurs risques.
Licences: elles doivent être validées au niveau Fédération et club.
Horaires :(Le tableau des horaires sera actualisé en fonction du nombres de participants en poussins)

Catégories et armes	Appel	Scratch	Début
Benjamins Fleuret et Epée	9h30	9h45	10h00
Pupilles Fleuret et Epée	10h00	10h15	10h30
Poussins Fleuret et Sabre	10h30	10h45	11h00
Sabre (Pupilles et Benjamins)	11h00	11h15	11h30

Engagement: (5 euros par tireurs).Règlement sur place.

- Les équipes devront être engagées pour le **.................,** au plus tard. Chaque département doit prendre en charge ses équipes. Inscription par mail à :..........................

Arbitrage : Chaque département désignera ses arbitres; minimum arbitre départemental ou en formation régionale, selon les quotas fixés par arme et par départements

- Chaque arbitre doit se munir, dans la mesure du possible, de son matériel d'arbitrage.

Formule : l'épreuve se déroule par équipe, avec ou sans remplaçant, en relais à l'Italienne.
En fonction du nombre d'équipes, la formule pour chaque arme pourra être modifiée.

POUSSINS (Lames N°0) : par équipes de 2 ou 3 tireurs en 8 pts (2 relais, 4 touches ou 3 min).

PUPILES (Lames N°0) : par équipes de 2 ou 3 tireurs en 16 pts (4 relais, 4 touches ou 3 min).

BENJAMINS (Lames N°2) : par équipes de 3 tireurs en 36 pts (9 relais, 4 touches ou 3 min).

Les équipes pourront être mixtes en club (recommandé), et mixtes en sexe au sein d'un même comité ou pôle.
Les équipes mixtes en sexe tireront avec les équipes de garçons.

Quotas: Chaque département sélectionne ses équipes par arme.

L'objectif est d'organiser une compétition avec le plus grand nombre d'équipes participant.

S'il y a possibilité, il sera établi un tableau B.

Classement dans le tableau :
Les équipes seront classées par le Directoire Technique en prenant en compte le classement de ligue actualisé de la catégorie, avec un décalage par département.
Récompenses : La ligue récompensera les quatre premières équipes s'il y a 8 équipes dans l'arme. S'il y a un tableau B, la première équipe sera récompensée.

RAPPEL

- Pour les cadets, juniors et seniors il sera tenu compte pour la composition des poules du classement national puis zone puis ligue et enfin les non classés.

- Au cours des épreuves, ne doivent se trouver sur les pistes que les tireurs, les arbitres et un entraîneur qui devra se trouver en bout de piste et qui ne devra pas intervenir durant le match (exception faite des repos d'une minute dans les matchs d'élimination directe).

- Il est demandé à chaque club de former des arbitres en se souvenant qu'il existe 3 armes. Nous rappelons aussi aux responsables de clubs qu'il est important, sur le plan éducatif, de montrer l'exemple aux jeunes en respectant et en faisant respecter le règlement international ainsi que les règles élémentaires de courtoisie et de respect d'autrui.

- Le règlement des compétitions de ligue devra être envoyé par le club organisateur **à la ligue d'Aquitaine sous le format pdf et doc au moins un mois avant la compétition afin de pouvoir le mettre en ligne sur le site des** engage**ments en ligne de la FFE.**

- Les résultats devront être, dès le lendemain de la compétition:
  - publiés **en PRIORITE** priorité sur le site web de la Fédération Française d'Escrime. Vous pouvez télécharger le mode d'emploi sur le site de la FFE. **Chaque club affichera donc ses résultats sous le format Pdf sur le site de la FFE dès le lendemain de la compétition.**
  - adressés à la Ligue (escrime.aquitaine@orange.fr) sous le format *.fff afin d'actualiser nos classements de ligue (ex : ville_ehs.fff).

  A noter que pour les circuits N1 / interligue cadets à vétérans, les Championnats de France et les épreuves H2020, les organisateurs doivent adresser à la FFE (alexandre.rumpli@escrime-ffe.fr):
  - Le répertoire **« LAMES»** complet compressé (dossier windows zippé)
  - Les fichiers fff (ex : ehs_amiens.fff),
  - La composition du Directoire Technique,
  - La liste des arbitres ayant officié sur l'épreuve

- Récompenses : Pour les épreuves de ligue :

  Individuel : il devra être remis une coupe pour le premier, des médailles de 70 mm minimum pour le 2ème et les 3ème , et des médailles de 50 mm minimum de la 5ème à la 8ème place.

  Par équipe : il devra être remis une coupe pour la 1ère équipe ainsi que des médailles (70mm), des médailles pour la 2ème (70mm) et les 3ème (70mm) équipes.
  Il n'est pas interdit de remettre en plus de petits lots si on le désire.

  IMPORTANT : La remise des récompenses doit être une « **cérémonie** » car elle doit mettre en valeur les performances des tireurs. Pour ce faire, il est demandé aux clubs organisateurs de disposer d'un podium et de prévoir les remises toutes en même temps.

  Proposition : coupes et médailles de poussins à vétérans

- Organisation des championnats de ligue : Lorsqu'un club organise des championnats de ligue, les récompenses sont à la charge de la ligue (médailles gravées avec le logo de la ligue).

- Directoire technique : A chaque compétition, un directoire technique doit être mis en place. Celui-ci devra être composé d'au moins 3 personnes qui pourront être le Président et ou le Maître d'armes du club, un délégué de ligue ou le C.T.S., un membre du comité directeur de la ligue, un arbitre et un Maître d'armes. La composition sera transmise à la ligue en même temps que le retour des résultats qui devront être transmis par mail et papier.

- Intendance : Les clubs organisateurs sont chargés de faire le nécessaire afin qu'il y ait le minimum de nourriture pour subvenir aux besoins de tous, tireurs, accompagnateurs, arbitres et parents. Il est demandé également de ne pas appliquer des prix trop excessifs.

- Le ou les arbitres devront obligatoirement figurer sur les feuilles d'engagement des tireurs pour toutes les compétitions.

- classements des compétitions prises en compte pour la qualification aux différents Championnats de France seront mis à jour après chaque rencontre, validés auprès de la Commission d'Armes et diffusés à tous les clubs qui disposeront d'un délai de réclamation de **8** jours. Passé ce laps de temps, les classements seront considérés comme fermes et définitifs et ne pourront faire l'objet d'aucune réclamation.

Règlement COUPE d'Aquitaine POUSSINS PUPILLES et BENJAMINS
Epreuve par équipe à toutes les Armes

Catégories : Poussins (4 armes) Pupilles (6 armes) et Benjamins (6 armes)
Tenue : tenues réglementaires selon le cahier des charges de la FFE.
Les tireurs s'habillent, s'équipent, s'arment et font leurs assauts sous leur propre responsabilité, à leurs risques.
Licences: elles doivent être validées au niveau Fédération et club.
Horaires :(Le tableau des horaires sera actualisé en fonction du nombres de participants en poussins)

Catégories et armes	Appel	Scratch	Début
Benjamins Fleuret et Epée	9h30	9h45	10h00
Pupilles Fleuret et Epée	10h00	10h15	10h30
Poussins Fleuret et Sabre	10h30	10h45	11h00
Sabre (Pupilles et Benjamins)	11h00	11h15	11h30

Engagement: (5 euros par tireurs).Règlement sur place.

- Les équipes devront être engagées pour le **.................,** au plus tard. Chaque département doit prendre en charge ses équipes. Inscription par mail à :..........................

Arbitrage : Chaque département désignera ses arbitres; minimum arbitre départemental ou en formation régionale, selon les quotas fixés par arme et par départements

- Chaque arbitre doit se munir, dans la mesure du possible, de son matériel d'arbitrage.

Formule : l'épreuve se déroule par équipe, avec ou sans remplaçant, en relais à l'Italienne.
En fonction du nombre d'équipes, la formule pour chaque arme pourra être modifiée.

POUSSINS (Lames N°0) : par équipes de 2 ou 3 tireurs en 8 pts (2 relais, 4 touches ou 3 min).

PUPILES (Lames N°0) : par équipes de 2 ou 3 tireurs en 16 pts (4 relais, 4 touches ou 3 min).

BENJAMINS (Lames N°2) : par équipes de 3 tireurs en 36 pts (9 relais, 4 touches ou 3 min).

Les équipes pourront être mixtes en club (recommandé), et mixtes en sexe au sein d'un même comité ou pôle.
Les équipes mixtes en sexe tireront avec les équipes de garçons.

Quotas: Chaque département sélectionne ses équipes par arme.

L'objectif est d'organiser une compétition avec le plus grand nombre d'équipes participant.

S'il y a possibilité, il sera établi un tableau B.

Classement dans le tableau :
Les équipes seront classées par le Directoire Technique en prenant en compte le classement de ligue actualisé de la catégorie, avec un décalage par département.
Récompenses : La ligue récompensera les quatre premières équipes s'il y a 8 équipes dans l'arme. S'il y a un tableau B, la première équipe sera récompensée.